**Invitation assemblée générale ordinaire**

J’ai l’honneur de vous inviter l’assemblée générale ordinaire d’A’Croc Chien 74.

Qui aura lieu **samedi 9 février 2019 à partir de 15h30** dans la salle communale de Villy le Pelloux.

Ordre du jour :

* Approbation des bilans moral et financier de l’année 2018.
* Approbation de la cooptation de Marcella Nesa (en remplacement de Jacqueline Laydernier) dans le comité.
* Approbation de la cooptation d’Anne Lise Dakin (en remplacement de Blandine Delaborde) dans le comité.
* Rapport d’activités 2018 par les différents responsables (éducation adulte, chiot, agility, sauvetage, chiens visiteurs, canicross).
* Renouvellement de la moitié des membres du comité.
	+ Membres sortants : Soizik Besnard, Franck Degré, Anne-Lise Dakin (en remplacement de Blandine Delaborde), Maha Doucet, Christine Frugié, Hervé Gary.
	+ Se présentent : Soizik Besnard, Franck Degré, Anne-Lise Dakin, Maha Doucet, Christine Frugié, Hervé Gary.
	+ Si vous souhaitez présenter votre candidature, merci de vous référez au §12 des status du club (<http://acrocchien74.fr/statuts-du-club/>, mdp : ilfaitbeau) et de nous en informer au plus tôt par mail : acrocchien74@gmail.com.
	+ Si vous souhaitez voter par correspondance, merci de nous retourner le bulletin de vote ci-joint par courrier : laurane margot, 35 rue du lachat, 74940 annecy le vieux.
* Activités et budget prévisionnels par le président.
* Modifications règlement intérieur.
* Question diverses (pour une réponse structurée, vous pouvez nous les adresser par mail, courrier, pigeon voyageur avant l’AG ☺ ).
* Apéro…

A bientôt

Laurane Margot
Présidente d’A’Croc Chien 74



**Se présentent pour le renouvellement du comité d’A’Croc Chien 74 - AG 2019**

(Barrez les noms des personnes que vous ne souhaitez pas élire)

**Soizik Besnard,**

**Franck Degré,**

**Anne-Lise Dakin,**

**Maha Doucet,**

**Christine Frugié,**

**Hervé Gary**

En cas de vote par correspondance, merci de nous retourner le bulletin de vote ci-joint dans une enveloppe anonyme et fermée et en nous indiquant votre nom, prénom à coté, à l’adresse de : laurane margot, 35 rue du lachat, 74940 annecy le vieux.

Seuls ont le droit de vote les membres à jour de leur cotisation pour l’exercice en cours (possibilité de régulariser son adhésion au début de l’AG) et qui sont membres depuis six mois au moins à la date de l’Assemblée Générale.